

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 06 juin 2023

PRESENTS : Hervé BOEYAERT, Sébastien CORDELLE, Nicole CORDIER, Odile DONNEFOY, Yves GRIOCHE, Pauline SINNEMA, Elie LINSTRUISEUR, Rovi FIGUEIREDO, Jean-Baptiste DOUCHET, Christian ROUSSELIN,

ABSENTS :

Janique HÉDÉ donne pouvoir à M. CORDELLE Sébastien,
Julien COMMELIN donne pouvoir à Mme CORDIER ,
Kévin DENYS

M. Hervé BOEYAERT a été élu secrétaire.

1/ Contrat de concession du service d'eau potable - Choix de l'entreprise et du contrat

--oo0oo--

Madame le Maire rend compte des travaux de la Commission chargée de la concession du service public d'eau potable.

Elle indique en préambule que la Commission Délégation Public de Service a émis un avis favorable en date du 13 avril 2023 concernant la gestion par concession du service public d'eau potable.

Elle indique les conditions générales du nouveau contrat proposé par la société SEAO Véolia à savoir :

- Durée : 8 ans
- Prix du service :
 - Abonnement : 20 € HT / an / abonné
 - Prix du m³ : 0,9500 € HT / m³
- Option « Gestion des hydrants » (hors contrat) :
 - Option n°1 : contrôle des poteaux d'incendie avec établissement et communication à la commune d'un rapport annuel : 708 € HT / an
 - Option n°2 : surveillance, l'entretien et la petite maintenance des poteaux incendie avec établissement et communication à la commune d'un rapport annuel sur les contrôles, les mesures effectuées et les réparations éventuellement réalisées : 1 960,80 € HT / an
 - Option n°3 : surveillance, l'entretien, la petite maintenance et le renouvellement des poteaux incendie avec établissement et communication à la commune d'un rapport annuel sur les contrôles, les mesures effectuées et les réparations et renouvellements éventuellement réalisés : 3 640,80 € HT / an

Le prix du service indiqué ci-dessus correspond à l'offre de base avec accès internet SIG, recherche de fuites annuelle, exclusivité des branchements neufs et inspection, nettoyage, entretien et maintenance sur la production et la distribution.

L'option « gestion des hydrants » sera sollicitable par la collectivité à tout moment en cours d'exécution du contrat.

-:-:-:-

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve la proposition de la société SEAO Véolia pour l'exploitation par concession du service public d'eau potable, l'option « gestion des hydrants » n'est pas retenue.

- autorise Madame le Maire à signer le nouveau contrat à intervenir.

- Pour : 12

- Contre : 0

- Abstention : 0

2/ Organisation du 13 et 14 juillet

La bande de Beauvais a annulé sa prestation d'animation de la retraite du 13 juillet, faute de participants.

Le feu d'artifice sera tiré à 23h30

Commémoration du 14 juillet : 11h30

3/ Questions diverses

Mme le maire informe les membres que la CCOP a offert une table de ping-pong de marque Cornilleau à toutes les communes de la communauté.

Une réunion sera organisée le 21 juin sur le site Cornilleau, dans le cadre de l'aménagement « tourne à gauche et sente piétonne » avec les différents acteurs du projet.

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le maire à signer une convention de voirie avec le département de l'Oise afin de réaliser des travaux sur le RD 1001